

AMBASSADE DU TOGO
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

*14^{ème} session du Groupe de travail
de l'examen périodique universel (EPU)
22 octobre au 5 novembre 2012*

*Déclaration de Son Excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant permanent
de la République Togolaise*

Examen du rapport du Ghana

*Mardi, 23 octobre 2012
14 h - 18 h*

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite une cordiale bienvenue à la délégation du Ghana conduite par

Ma délégation salue les efforts entrepris par ce pays frère en vue de promouvoir , de protéger les droits de l'homme, depuis la présentation de son premier rapport en mai 2008.

Le Togo se félicite des mesures prises pour lutter contre la violence sexiste et intrafamiliale, les pratiques traditionnelles préjudiciables et l'épidémie du VIH/SIDA.

Ma délégation se félicite également de la ratification par le Ghana de la convention relative aux droits des personnes handicapées le 13 mars 2012.

Dans le même contexte, le Togo invite le Ghana à accélérer la procédure en cours en vue de la ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Pour terminer, ma délégation encourage le Ghana à poursuivre les nombreuses réformes en cours dans le domaine de la propriété foncière afin de promouvoir la stabilité sociale et d'éviter à l'avenir les nombreux conflits fonciers liés à la délimitation des terres et qui sont à l'origine des tensions interethniques.

Je vous remercie !